

Projet associatif 2022-2024

Suivez-nous :



www.kypseli.co



kyp
seli **PARTAGER
TRAVAILLER
VIVRE /**



DANS LE CADRE DU
RAPPROCHEMENT
AAHMA/KYPSELI

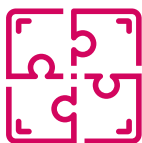
→ Avant-propos

Ce projet associatif porte une ambition politique et opérationnelle, celle de donner sens au rapprochement des associations Kypseli et AAHMA. Il servira également à fixer un cap pour l'ensemble des parties prenantes pour les 3 années à venir et favorisera la mise en œuvre de la nouvelle organisation. Courant 2024, un nouveau projet associatif sera réalisé par les instances dirigeantes du moment, pour une mise en œuvre début 2025.

Kypseli et AAHMA, une histoire commune

L'association Kypseli a été créée il y a plus de cinquante ans par la volonté militante de familles concernées par le handicap de leur enfant. Après une première étape au sein de l'association AAPEI, l'AAPAI a pris une existence propre puis a pris le nom de Kypseli en 2019. Au fil de son histoire, Kypseli a toujours souhaité garder cet ancrage militant en offrant une place importante au bénévolat. La préoccupation des situations d'exclusion et la recherche du service au plus grand nombre sont les priorités que se donne l'association, en Anjou.

L'AAHMA (Association d'Aide aux Handicapés Mentaux Adultes) a été créée en 1979, à l'initiative d'élus locaux qui se sont appuyés sur des préoccupations de plusieurs familles inquiètes du devenir de leur enfant handicapé. L'association ouvre un CAT à Melay en 1981, puis crée un foyer d'hébergement en 1986 et un SAVS en 1989 à Chemillé, ainsi qu'un atelier protégé à Melay qui deviendra quelques années plus tard une entreprise adaptée. Dans un souci d'apporter une réponse adaptée aux personnes fragiles, l'AAHMA est en recherche constante de solutions sur le territoire chemillois sur lequel elle est ancrée. Elle participe à un projet d'habitat partagé en lien avec l'association locale « les Colibris des Mauges ».



AAHMA et Kypseli participent avec 5 autres associations à la création d'une structure qui deviendra en 2012 l'association ORGER (Organismes Gestionnaires Réunis).

 www.orger.fr



L'origine du rapprochement...

Au sein d'ORGER, les différentes associations conduisent des actions communes et apprennent à se connaître. En 2019, à l'initiative de l'AAHMA, la réflexion est engagée avec Kypseli, dans la perspective d'un rapprochement.

L'ambition partagée : l'accompagnement des personnes handicapées dans un contexte en constante évolution, sans pour autant se priver de la dynamique associative des deux associations.

Un comité de pilotage est mis en place, les conseils d'administration et les équipes sont associés et informés des orientations qui se dessinent.

En mai 2021, les deux conseils d'administration confirment la décision de se rapprocher. Ils donnent mandat au comité de pilotage de poursuivre ce rapprochement. Celui-ci propose le regroupement des activités au sein de Kypseli (qui deviendra le nom commun) et la conduite d'autres projets à l'AAHMA.

→ Des valeurs partagées

Responsabilité, Solidarité,
Humanisme et Dignité



Extrait du projet associatif adopté par le conseil d'administration le 6 décembre 2021

RESPONSABILITÉ

- **L'association se revendique militante**, elle plaide auprès des instances politiques et administratives pour **promouvoir les droits des personnes accueillies**.
- **Exigence d'exemplarité** en matière de responsabilité sociétale.
- Volonté de **co-responsabilité et de co-construction** avec les personnes accueillies, les familles, les collaborateurs et les administrateurs.
- **Gestion responsable** à l'appui de modèles économiques efficaces favorisant la pérennité et l'innovation.
- Susciter et faire vivre le **bénévolat**.

SOLIDARITÉ

- **S'intéresser à l'autre**, au sein et en dehors de l'association.
- Être **attentif et agile** face aux besoins émergents.
- **Susciter et soutenir** les situations d'entraide.
- Être particulièrement attentif aux personnes sans solution adaptée, **refuser la fatalité**.

HUMANISME ET DIGNITÉ

- **Respecter la personne** avec son histoire, son vécu, ses liens familiaux et l'accompagner dans son évolution.
- Reconnaître **les talents et la dignité** de chacun.
- **Promouvoir la réciprocité** : toute personne accueillie, salariée, bénévole a une capacité contributive à la vie de l'association.
- **Favoriser une vie associative** bienveillante et ouverte à tous.



→ Objectifs et thématiques

1 Apporter un cadre professionnel adapté aux besoins des personnes en situation de handicap

THÉMATIQUES	PISTES DE TRAVAIL
Valorisation, reconnaissance et expression directe des travailleurs en situation de handicap →	<ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance des acquis de l'expérience• Construction de l'identité professionnelle « métier »• Tutorat, transfert de compétences• Place active en CVS, au CSE• Progression de responsabilité par exemple : responsable de ligne...• ...
Santé et bien-être au travail →	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelle articulation vie privée-vie professionnelle• Problématique de temps de transport, d'éloignement du travail, du domicile• Dépassement des limites du temps partiel• ...
Adéquation entre l'offre professionnelle et les attentes du public accueilli →	<ul style="list-style-type: none">• Pistes de travail• Diversification de l'offre• Gestion dynamique des emplois• Parcours professionnel• Projet d'accompagnement individualisé• ...

2 Promouvoir l'inclusion par une vie sociale et citoyenne

THÉMATIQUES	PISTES DE TRAVAIL
Mieux vivre dans la cité →	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser des élus locaux et des citoyens• Accès autonome aux soins, aux commerces• Exercice du droit de vote• Engagement associatif, y compris au sein de Kypseli• Parrainage des personnes sans famille• Transport
Habiter dans son territoire →	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser les relations avec le voisinage• Partager des moments festifs avec les auteurs de la vie locale (crèches, centre social...)• Développer des modes de logement plus inclusifs
Kypseli ouvert sur son environnement →	<ul style="list-style-type: none">• Journée découverte• Accueil d'événements du tissu économique local• Sensibilisation des élus locaux et des citoyens

→ Objectifs et thématiques

3

Développer un ensemble d'établissements et de services permettant l'accompagnement des personnes dans leur vie quotidienne

THÉMATIQUES	PISTES DE TRAVAIL
Construction d'une offre de prestations d'accompagnement évolutives et individualisées	<ul style="list-style-type: none">• Faire émerger les besoins et les préférences de vie• Oser l'expérimentation• Recenser les prestations actuelles• Articuler des dispositifs spécifiques handicap avec des offres de droit commun favorisant l'inclusion, exemple : Foyer hors les murs• S'ouvrir à d'autres formes de fragilités• Décloisonner des dispositifs• Rendre indépendante l'offre d'hébergement et l'offre professionnelle, exemple : rupture ESAT et maintien en foyer• Proposer le travail à domicile pour certaines activités et pour certaines personnes• ...
Prise en compte des situations complexes, sans solution	<ul style="list-style-type: none">• Oser l'expérimentation• Développer des collaborations par exemple avec de lieux de répit.• ...

4

Favoriser le professionnalisme et le bien-être au travail des salariés encadrants

THÉMATIQUES	PISTES DE TRAVAIL
Le salarié et sa mission	<ul style="list-style-type: none">• Saisir les points positifs comme vecteurs de progrès• Favoriser l'équilibre de vie (alimentation, sommeil, activités physiques et sportives...)• Donner sens à son métier, exemple ; dispositif « Différent & Compétent»
Le salarié et l'organisation	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la formation et l'information des nouveaux salariés• Présenter le projet associatif à tous et de façon systématique, notamment aux nouveaux salariés.• Inviter le salarié, 6 mois après son entrée dans l'association, à s'exprimer sur son vécu professionnel• Favoriser l'expression libre ou le ressenti professionnel• Être attentif à la qualité du cadre de travail

→ Organisation

Effectif au 1^{er} janvier 2023, le rapprochement AAHMA/Kypseli permet :

concernant les activités

- Une **meilleure visibilité** sur le territoire départemental
- Une capacité à engager **des projets de plus grande envergure**
- Un **partage d'expertises**



concernant l'organisation

- Le **maintien des établissements** sur leur périmètre actuel
- Des **évolutions mineures** possibles afin d'optimiser l'adéquation besoin-offre par territoire
- Un **organigramme de direction structuré** selon les 2 missions fondamentales : « Réussite professionnelle » et « Bien-vivre »
- La mutualisation de fonctions support

concernant le lien avec les familles

- Le maintien d'une **écoute de proximité**
- Des **moments de vie associative** partagés
- Le **renforcement de la dimension militante**

En résumé !

Les deux structures demeurent et se rapprochent.

- **Kypseli deviendra l'employeur unique** et gèrera l'ensemble des activités des deux associations.
- **L'AAHMA préservera l'ancrage local et la conduite d'actions en direction des personnes fragiles.**
- **Ce projet associatif** donne du sens au rapprochement des associations Kypseli et AAHMA. Il sert également à fixer un cap pour l'ensemble des parties prenantes pour les 3 années à venir et favorisera la mise en œuvre de la nouvelle organisation.

Calendrier



Début 2022 : Présentation du projet associatif

Septembre 2022 : Assemblée Générale
Traité de fusion des 2 associations

1^{er} janvier 2023 : Rapprochement effectif

→ Gouvernance

Compte tenu du contexte de fusion, les décisions relevant de la gouvernance ont leur place dans ce projet associatif. Elle a pour objectif de favoriser une dynamique associative qui veille à la réalisation des missions, grâce à un fonctionnement démocratique :



Veille à l'indépendance et est attentive au caractère désintéressé, à l'engagement des administrateurs, au renouvellement des membres

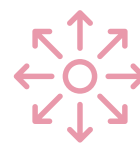


Respecte l'équilibre des pouvoirs, des missions entre le président, le bureau, le conseil d'administration et l'équipe de direction



Développe la relation entre bénévoles et professionnels salariés et définit le cadre d'intervention

La gouvernance



Porte une attention particulière à une représentation équilibrée au sein du conseil en veillant à la complémentarité des compétences, à la mixité, ainsi que la diversité des profils, des parcours, des âges et des territoires

CONTACT

28 Rue de la Gibaudière 49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU
Tél. : 02 41 43 54 22 – Mail : contact@kypseli.co

Établissements gérés par l'AAHMA et Kypseli

EA

EA Les Sources

ZA des Sources
BP 80041 – Melay
49120 Chemillé-en-Anjou

ESAT

ESAT Germaine Cherbonnier

ZA des Sources – Melay
49120 Chemillé-en-Anjou

ESAT Kypseli Angers

20 rue Bouché Thomas
49000 ANGERS

ESAT Kypseli Bouchemaine

12 rue du Champ de Montigny
49080 BOUCHEMAINE

ESAT Kypseli Saint-Barthélemy

26 rue de la Gibaudière
49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

ESAT Kypseli Verrières en Anjou

7 rue du Déry - St Sylvain d'Anjou
49490 VERRIÈRES EN ANJOU

Foyers

Foyer Odile Chalopin

21 rue du Chauffeur
49120 Chemillé-en-Anjou

Foyer Kypseli Angers

30 rue Sydney Béchet
49000 ANGERS

Foyer Kypseli Saint-Barthélemy

15 rue du petit Moulin
49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

Foyer Kypseli La Possonnière

18 rue de la Mairie
49170 LA POSSONNIERE

Foyer de vie Kypseli

CAJ : 7 rue de la Saillerie
49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU
Hébergement : 41 rue Pierre Sémard
49800 TRÉLAZÉ

SAESAT

SAESAT Kypseli St Barthélemy

SAESAT Kypseli La Possonnière

UPHV

18 rue de la Mairie
49170 LA POSSONNIÈRE

SAVS

13 rue Pierre Gourdon – Chemillé
49120 Chemillé-en-Anjou

28 rue de la Gibaudière
49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

La Boutique solidaire

7 rue de la Saillerie
49124 ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

EA : Entreprise adaptée

ESAT : Établissement et Service
d'Aide par le Travail

SAESAT : Sections Annexes
d'Établissements et Services d'Aide
par le Travail

UPHV : Unités pour Personnes
Handicapées Vieillissantes

SAVS : Services d'Accompagnement
à la Vie Sociale

L'association Kypseli est membre de :

